

Inauguration du réaménagement des aires de jeux pour enfants du parc Benny

Montréal, le mercredi 3 août 2005 – Le responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture de la Ville de Montréal, Stéphane Harbour, le maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce, Monsieur Michael Applebaum, en présence du député de Notre-Dame-de-Grâce, Monsieur Russell Copeman, représentant de la ministre des Affaires municipales et des Régions, Madame Nathalie Normandeau, ont procédé à l'inauguration du réaménagement des aires de jeux pour enfants du parc Benny dans Notre-Dame-de-Grâce.

Cette inauguration a été faite, ce matin, lors d'un dévoilement de plaques commémoratives auquel a également pris part Monsieur Pierre Brunet, franchisé des restaurants McDonald, et représentant de l'Oeuvre des Manoirs Ronald McDonald qui a commandité l'installation de jeux adaptés pour les enfants handicapés.

« Nous sommes heureux d'annoncer aux citoyens de l'arrondissement que les aires de jeux du parc Benny ont été complètement réaménagées. De plus, nous sommes particulièrement fiers d'avoir adapté plusieurs de ces jeux pour les enfants handicapés. Une première pour notre arrondissement! », a souligné le maire Applebaum. »

La réalisation de ces importants travaux au parc Benny, localisé à l'angle des avenues Benny et Monkland, a été rendue possible grâce au Programme de renouveau urbain, dans le cadre du partenariat entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. Ainsi, en vertu de ce partenariat, un montant de 250 000 \$ a été investi dans les proportions suivantes : 50 % par le ministère des Affaires municipales et des Régions, 25 % par la Ville de Montréal et enfin 25 % par l'arrondissement de CDN-NDG.

« Ce projet répond bien aux attentes de la population en plus de correspondre aux objectifs du Programme de renouveau urbain, puisqu'il vise à améliorer à la fois la qualité de vie des citoyens ainsi que les équipements récréatifs de l'arrondissement. Le parc Benny offre maintenant un environnement de jeux agréable et sécuritaire pour les enfants et les familles du quartier », a fait savoir le député de Notre-Dame-de-Grâce, M. Russell Copeman.

De son côté, le responsable de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire de la Ville de Montréal, M. Harbour, a souligné que « Le Programme de renouveau urbain mobilise tous les partenaires autour de gestes structurants pour les communautés locales. Nous réussissons toujours de belles choses quand on mise sur le partenariat. Surtout quand nous pouvons compter sur un soutien financier pour appuyer les efforts de tous et chacun. Je souhaite encore de nombreux projets comme celui-ci pour le plus grand bonheur des résidents de CDN-NDG. »

Rappelons que le Programme de renouveau urbain est doté d'une enveloppe de 64 M\$, financée à parts égales par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, pour des projets réalisés sur le territoire de la métropole. Il vise à assurer la revalorisation du milieu physique et de l'environnement tout en soutenant les résidents ainsi que les partenaires dans la prise en charge du renouveau de leur quartier.

-30-

Renseignements :
Darren Becker, attaché de presse
Comité exécutif
(514) 872-6412

Lyne DesTrois Maisons, chargée de communication
Arrondissements de CDN-NDG
(514) 868-4018

Jonathan Trudeau, attaché de presse
Cabinet de la ministre
des Affaires municipales et des Régions
(514) 873-2622
(418)691-2050